
	<b>Baromètre social par groupe de fusion</b>	 Loi Informatique & Libertés
Caisse Nationale	<b>Information aux « personnes concernées »</b>	Page 1 sur 2

**Finalité et fonctions principales du traitement** (cadre légal particulier s'il y a lieu)

Le programme Trajectoire 2018 impact en profondeur l'organisation du travail au sein des caisses régionales, impliquant de sécuriser la dimension sociale induite par cette transformation. La mesure de l'acceptation sociale du changement, et plus généralement du « climat » de chaque caisse constitue un indicateur de pilotage de la transformation utile à la fois pour la Direction de programme et la DOM, mais surtout pour les groupes de fusion directement concernés. En effet, l'étalement dans le temps de cette transformation justifie plus encore la mise en place de ce type de mesure, car plusieurs « photos » de ce climat social doivent être prises pour évaluer son évolution (au regard notamment des plans d'actions qui doivent pouvoir y être associés). Il s'agit enfin d'un outil de transparence qui doit permettre de faciliter et d'objectiver les échanges avec l'ensemble des partenaires sociaux (à l'échelon local et national).

La finalité de ce traitement consiste à évaluer le climat social tout au long de la mise en œuvre du programme trajectoire 2018 afin d'identifier les freins éventuels à son déploiement. La démarche d'évaluation sera déployée par groupe de fusion Elle se matérialise par l'utilisation d'un questionnaire sur une plate-forme Web qui sera soumis à l'ensemble des salariés concernés.

L'objectif de ce questionnaire est de pouvoir mesurer à l'échelle d'un groupe de fusion le climat social et le niveau de motivation de l'ensemble de ses salariés à une période donnée. Il a pour vocation d'être réalisé régulièrement pour permettre à la Direction du groupe de Fusion de mieux comprendre le ressenti des salariés, en prenant les mesures nécessaires pour faire évoluer les choses.

Compte tenu de l'intérêt que peut représenter la mobilisation d'un tel outil pour le pilotage de la politique RH, ce baromètre sera également déployé dans les caisses non concernées par les opérations de fusion.

Les données font l'objet d'une analyse et d'une restitution statistique anonymisée.



**Catégories de personnes concernées par le traitement**

► salariés du RSI

<b>Catégories de données à caractère personnel</b> (même codification que formulaire CNIL de Déclaration normale + autres au-delà de P)	<b>Catégories de destinataires des données, internes ou externes</b> (toutes catégories de données si : ► ..)	<b>Durée de conservation des données</b> (toutes catégories de données si : ► ..)
► A) Etat-civil, Identité, Données d'identification : tranche d'âge ► C) Vie professionnelle : statut, ancienneté, caisse d'appartenance, type de contrat, département/service d'emploi ► E) Données de connexion: adresse IP du répondant  _____Données sensibles_____	► Référents locaux (chargés de l'extraction des données, de leur exploitation et diffusion en local et à la caisse Nationale) ► Direction des ressources humaines réseau (DRHR) ► Direction du programme Trajectoire (Caisse Nationale) ► DRH (CRSI)	4 ans, correspondant au délai de mise en œuvre du programme Trajectoire dans le cadre du suivi du climat social

**Transferts de données hors RSI / Interconnexions, mises en relation avec d'autres traitements**

► Données du questionnaire transférées chez un prestataire, données conservées en Europe

	<b>Baromètre social par groupe de fusion</b>	 Loi Informatique & Libertés
Caisse Nationale	<b>Information aux « personnes concernées »</b>	Page 2 sur 2

<b>Responsable du traitement</b>	<b>Service(s) responsable(s) de la mise en œuvre</b>
Directeur général de la Caisse Nationale du Régime Social des Indépendants  Caisse Nationale du RSI 264 Avenue du Président Wilson 93457 La Plaine-Saint-Denis cedex	Direction des ressources humaines réseau (DRHR) Direction de Programme  Caisse Nationale du RSI 264 Avenue du Président Wilson 93457 La Plaine-Saint-Denis cedex
<b>Service(s) en charge des droits d'accès et de rectification</b>	<b>Création/Modifications/Suppression : date, référence, cause</b> (purge de la fiche 3 ans après suppression du traitement)
Caisse de base de rattachement de l'assuré (coordonnées disponibles sur le site internet <a href="http://www.le-rsi.fr">www.le-rsi.fr</a> ou à la Caisse Nationale)  à défaut : Caisse Nationale du Régime Social des Indépendants 264 Avenue du Président Wilson 93457 La Plaine-Saint-Denis cedex ou <a href="mailto:cnil@le-rsi.fr">cnil@le-rsi.fr</a>	<b>Création : 12/10/16</b>
<b>Autres informations</b> (s'il y a lieu)	
▶ <b>Transferts de données hors Union Européenne</b> : NON ▶ <b>Droit d'opposition</b> : OUI	